

APE

Association des Parents d'Elèves Lycée Van Gogh - La Haye

Réunion préalable au 1er conseil d'école 2018/2019

Lundi 5 novembre à 8h45, les coordinateurs du primaire de l'APE ont **rencontré le directeur** afin de préparer le 1er conseil d'école.

Nous remercions M. Silvestre et M. Barro pour leur disponibilité et les échanges fructueux que nous avons pu avoir.

> **Fête d'école** : l'APE souhaiterait une nouvelle fois que les parents puissent s'impliquer dans une fête d'école (kermesse, international day ou toute autre idée).

Le directeur nous répond que l'équipe pédagogique a avancé dans cette réflexion et qu'un projet existe. Il en exposera les grandes lignes lors du conseil d'école du 13/11. Les détails seront ensuite communiqués en janvier.

Nous poserons donc cette question au conseil.

> **Cohérence dans les enseignements du CP au CM2** : application ou non des nouvelles règles d'orthographe ?

Le proviseur nous répond que ces questions sont inévitables puisqu'elles sont liées à l'alternance des courants de pensée plus ou moins modernistes ou classiques.

Il est rappelé que l'orthographe en tant que tel n'est d'ailleurs plus évalué au brevet et au bac.

La question sera posée au conseil.

> **Bilan des évaluations des CP/CE1** : quelle analyse à La Haye. Les résultats sont globalement bons à La Haye et sont utilisés par les enseignants individuellement pour mieux connaître chaque élève et ses besoins (personnalisation de l'enseignement).

Cette question sera posée au conseil.

> **Consentement** : Suite à la dernière conférence proposée par l'APE, nous discutons avec la direction de la notion du consentement en général [bien sûr sans lien particulier avec la sexualité] et de sa mise en pratique dès le plus jeune âge. Le directeur est réceptif et va donc en discuter avec les enseignants.

> **Journée spéciale** (Halloween, pyjama, chaussettes dépareillées...) : suivie par tous les enseignants ?

Le directeur va refaire un point avec les enseignants pour assurer la cohérence. Il est important que les enfants (et les enseignants) aient la liberté de participer ou non.

> **Projet immobilier** : peut-on profiter dès maintenant de la partie jardin du terrain acheté par l'école, indépendamment des plannings complexes des travaux ?

Le proviseur nous répond que nous ne pouvons pas profiter de cet espace car il faut un permis de construire. Il sera néanmoins attentif à l'espace disponible pour la cour du primaire.

Nous en profitons pour revenir sur le sujet de "l'école verte". Le proviseur nous répond que l'école ne cherche pas la labellisation mais s'inscrit déjà dans une démarche écologique (et pas seulement pour la construction mais aussi dans l'éducation des enfants). L'école a fait des efforts pour gérer le tri des déchets et leur valorisation une fois collectés.

> **Transition entre CM2 et 6e** : comment fluidifier ce moment clé dans vie des élèves (Visite, parrains, plan du collège vu en cm2...)

Le Directeur et le proviseur sont à l'écoute et vont réfléchir à l'organisation d'une visite en fin d'année ou à la rentrée pour les familles des enfants de 6e. Il insiste toutefois sur le fait que l'organisation est un apprentissage et qu'il appartient aussi aux parents d'aider leurs enfants à s'organiser (pour gérer le remplissage et le poids de leur cartable par exemple).

> **Sweat-shirts Lycee Van Gogh** : une nouvelle vente de sweats est-elle prévue ? Avec un changement de couleur ?

Oui les élèves du lycée sont en train de choisir modèle et couleur. Les associations de parents seront sollicitées pour aider à la distribution.

> **Rentrée 2018** : l'affichage des noms à l'extérieur n'est pas possible pour des raisons de confidentialité. L'affichage des lieux de rdv par classe sera amélioré pour la rentrée 2019.

La présentation des enseignements de langue sera également modifiée en 2019.